

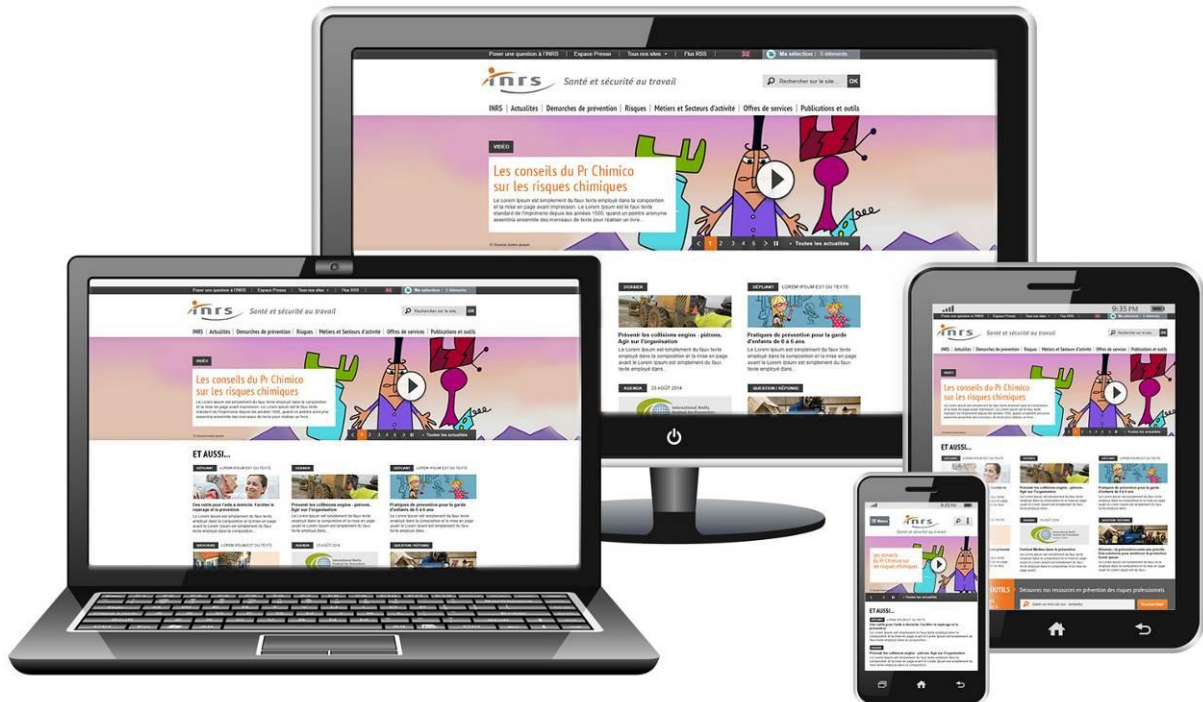
# Nouvelle version du site internet [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

## Questions / réponses

Créé en 1998, le site Internet de l'INRS est aujourd'hui le site de référence dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Avec plus de 6,6 millions de visiteurs en 2014, il constitue l'une des principales sources d'information pour les acteurs impliqués dans la prévention des risques professionnels.

Une nouvelle version du site inrs.fr a été mise en ligne le **mardi 3 février 2015**.

Voici quelques repères pour une prise en main rapide du nouveau site.



1. Pourquoi une nouvelle version du site internet de l'INRS ?
2. Comment est structuré le site [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) ?
3. Comment navigue-t-on sur le site ?
4. Comment effectuer une recherche sur un sujet ou un thème ?
5. Comment trouver une brochure, une vidéo ou un document ?
6. Comment accéder aux dossiers thématiques ?
7. Comment se procurer les productions ?
8. Comment trouver une formation ?
9. Comment se tenir au courant de l'actualité de l'INRS ?
10. Comment poser une question à l'INRS ?
11. Quelle est l'utilité de la fonction « Ma sélection » ?
12. Le site [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) est-il consultable sur les terminaux mobiles (tablettes, smartphones) ?

## 1. Pourquoi une nouvelle version du site internet de l'INRS ?

Tout simplement pour répondre aux besoins des utilisateurs du site :

- un contenu (dossiers web) plus complet en complément des ressources mises à disposition (publications et outils)
- différents accès à l'information au travers de la page d'accueil, des rubriques et des modalités de navigation dans le site (méga-menus...)
- une plus grande lisibilité des contenus proposés notamment en situation de mobilité (tablettes, smartphones...)

## 2. Comment est structuré le site [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) ?

La structure du site évolue peu par rapport à sa version précédente. Il est organisé en 7 grandes rubriques :

- INRS : présentation de l'Institut et de ses missions, activités de recherche...
- Actualités : actualités de l'INRS, actualités juridiques...
- Démarche de prévention : principes fondamentaux, acteurs, pénibilité, AT/MP.
- Risques : dossiers thématiques sur les principaux risques rencontrés dans les environnements professionnels.
- Métiers et secteurs : informations synthétiques sur les métiers et les secteurs d'activité.
- Services aux entreprises : accès aux services d'assistance, à l'offre de formation et aux activités d'innovation de l'INRS.
- Publication et outils : accès aux produits d'information proposés par l'INRS (brochures, affiches, revues, bases de données...).

## 3. Comment navigue-t-on sur le site ?

L'accès aux différents contenus du site (actualités, dossiers thématiques, services aux entreprises, médiathèque...) se fait par l'intermédiaire d'un **méga menu** qui offre une vue rapide de l'ensemble des rubriques et permet en quelques clics de consulter celles de son choix.

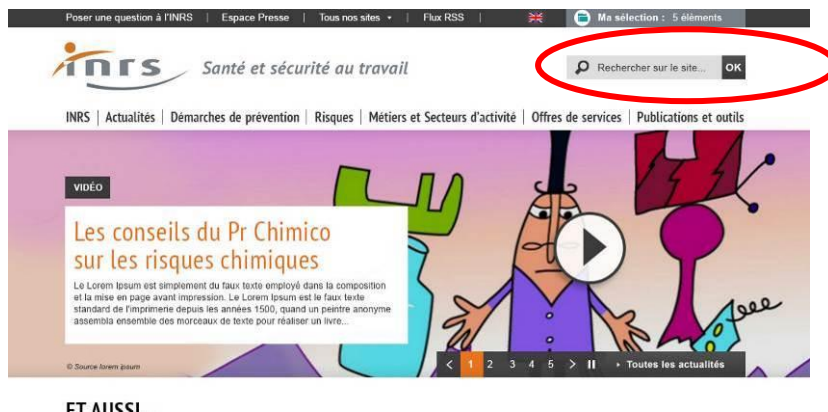
The screenshot shows the top navigation bar of the INRS website. At the top, there are links for 'Poser une question à l'INRS', 'Espace Presse', 'Tous nos sites', 'Flux RSS', and 'Ma sélection'. Below this is the INRS logo and the tagline 'Santé et sécurité au travail'. A search bar is also present. The main navigation bar, highlighted with a red circle, contains the following items: 'INRS | Actualités | Démarches de prévention | Risques | Métiers et Secteurs d'activité | Services aux entreprises | Publications et outils'. Below the navigation bar, a 'Descriptif' section lists various risk categories in three columns:

- Activité physique**: Lomalgies, TMS, Troubles musculo-squelettiques, Travail sur écran
- Addictions**
- Biologiques**
- Bruit**
- Cancers**
- Champs électromagnétiques**
- Chimiques**: Amiante, Classification et étiquetage des produits chimiques, Contrôle des expositions aux produits chimiques, Détection en temps réel des expositions, Ciment, Fibres autres que l'amiante, Gaz d'échappement, Poussières de bois, Solvants, Plomb, Silice cristalline
- CMR - Agents chimiques**
- Chutes de hauteur**
- Déplacements**: Heurts, glissades et autres perturbations du mouvement au travail, Risques routiers
- Electriques**
- Environnements spécifiques de travail**: Travail à la chaleur, Travail au froid.
- Incendie et explosion**: Incendie sur le lieu de travail, Explosion sur le lieu de travail
- Mécaniques**
- Nanomatériaux, nanoparticules**
- Organisation**
- Psychosociaux**: Harcèlements et violences internes, Stress, Suicides
- Rayonnements ionisants**
- Rayonnements optiques**
- Reproduction**
- Vibrations**: Vibrations transmises à l'ensemble du corps, Vibrations transmises aux membres supérieurs

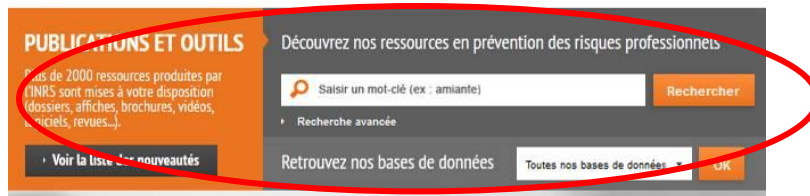
A button labeled 'Tous les risques' is located at the bottom right of the list.

#### 4. Comment effectuer une recherche sur un sujet ou un thème ?

Le moteur de recherche situé en haut à droite de chaque page du site permet de lancer des recherches sur l'ensemble des contenus (page du site, brochures, DVD, logiciels...).

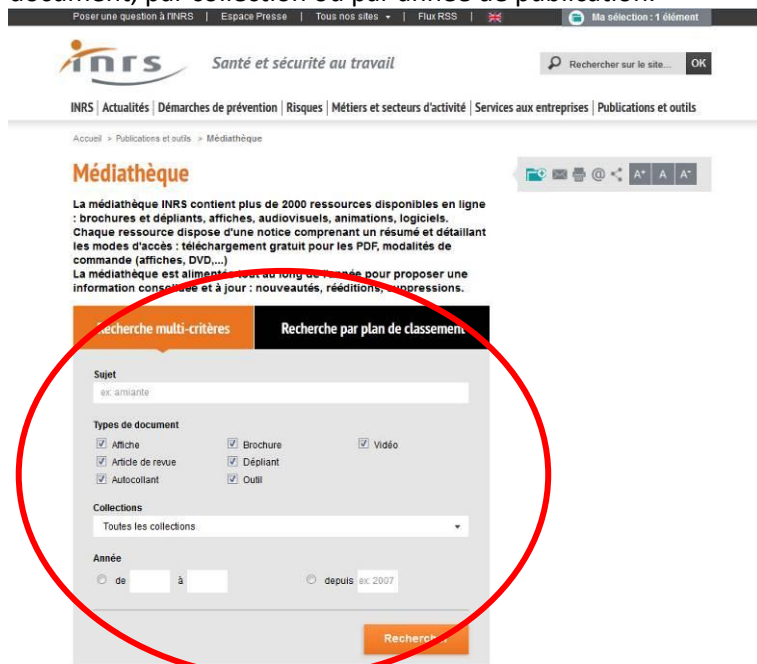


Dès la page d'accueil, une interface dédiée permet d'effectuer des recherches dans le fonds documentaire (brochures, DVD, affiches...) et d'accéder aux bases de données (menu déroulant).



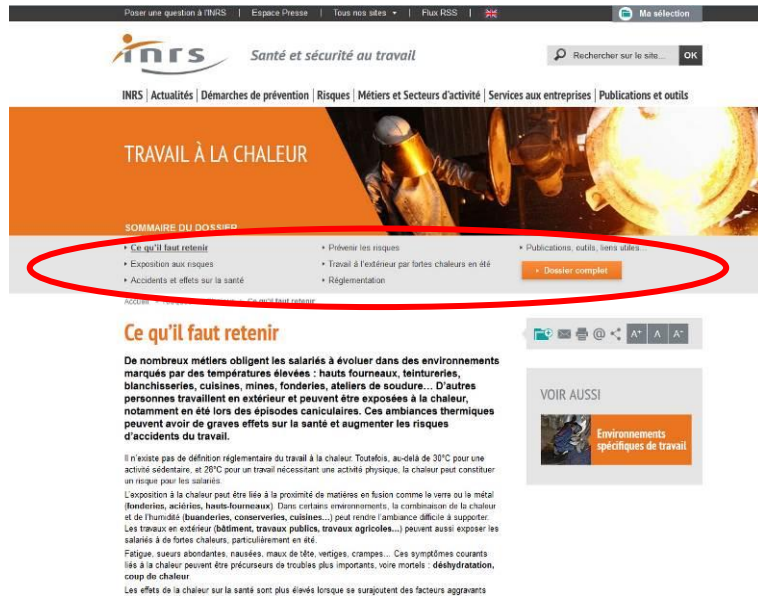
#### 5. Comment trouver une brochure, une vidéo ou un document ?



La médiathèque de l'INRS propose plus de 2 000 références (brochures, affiches, vidéos, logiciels...). Outre l'interface présente en page d'accueil (voir ci-dessus), l'accès à la médiathèque se fait par l'intermédiaire du méga menu (rubrique **Publications et outils/Publications**). Un moteur de recherche dédié permet d'effectuer des recherches par mots-clés, par thématique, par type de document, par collection ou par année de publication.



## 6. Comment accéder aux dossiers thématiques ?

Les rubriques « Démarche de prévention » et « Risques » proposent des dossiers thématiques complets et régulièrement mis à jour. Ces dossiers rédigés par les experts de l'INRS traitent des principales problématiques de prévention des risques professionnels : risques chimiques, activité physique, risques psychosociaux, bruit, évaluation des risques....



Poser une question à l'INRS | Espace Presse | Tous nos sites | Flux RSS |  |  Ma sélection

**inrs** Santé et sécurité au travail

Rechercher sur le site.  OK

INRS | Actualités | Démarches de prévention | Risques | Métiers et Secteurs d'activité | Services aux entreprises | Publications et outils

### TRAVAIL À LA CHALEUR

**SOMMAIRE DU DOSSIER**

- Ce qu'il faut retenir
- Exposition aux risques
- Accidents et effets sur la santé
- Prévenir les risques
- Travail à l'extérieur par fortes chaleurs en été
- Réglementation
- Publications, outils, liens utiles

[Dossier complet](#)

#### Ce qu'il faut retenir

De nombreux métiers obligent les salariés à évoluer dans des environnements marqués par des températures élevées : hauts fourneaux, teinturerias, blanchisseries, cuisines, mines, fonderies, ateliers de soudure... D'autres personnes travaillent en extérieur et peuvent être exposées à la chaleur, notamment en été lors des épisodes caniculaires. Ces ambiances thermiques peuvent avoir de graves effets sur la santé et augmenter les risques d'accidents du travail.


Il n'existe pas de définition réglementaire du travail à la chaleur. Toutefois, au-delà de 26°C pour une activité sédentaire, et 28°C pour un travail nécessitant une activité physique, la chaleur peut constituer un risque pour les salariés.

L'exposition à la chaleur peut être liée à la proximité de matières en fusion comme le verre ou le métal (fonderies, aciéries, hauts-fourneaux). Dans certains environnements, la combinaison de la chaleur et de l'humidité (bucanderias, conserveries, cuisines...) peut rendre l'ambiance difficile à supporter. Les travaux en extérieur (bâtiment, travaux publics, travaux agricoles...) peuvent aussi exposer les salariés à de fortes chaleurs, particulièrement en été.

Fatigue, sueurs abondantes, maux de tête, vertiges, crampes... Ces symptômes courants liés à la chaleur peuvent être précurseurs de troubles plus importants, voire mortels : déshydratation, coup de chaleur.

Les effets de la chaleur sur la santé sont plus élevés lorsque se surajoutent des facteurs aggravants

VOIR AUSSI

 Environnements spécifiques de travail

Chaque dossier dispose d'un sommaire permettant de naviguer facilement entre les différents chapitres (exposition aux risques, effets sur la santé, prévention des risques, réglementation...). Chaque chapitre propose une sélection de ressources (brochures, affiches, vidéos...) permettant d'approfondir ou de compléter les informations. Il est à noter que chaque dossier thématique peut être téléchargé et imprimé dans son intégralité au format pdf.

## 7. Comment se procurer les productions de l'INRS ?

La très grande majorité des ressources proposées par l'INRS sont téléchargeables gratuitement. Le site ne propose pas encore de commande en ligne.

**Les entreprises du régime général de la Sécurité sociale** peuvent se procurer les publications et les affiches à titre gratuit (après examen de la demande) auprès des services prévention des CARSAT/CRAM/CGSS de leur région. Les vidéos et multimédias peuvent être empruntés auprès des services prévention ou achetés auprès de l'INRS. **Les établissements d'enseignement** peuvent obtenir un exemplaire à titre gratuit auprès des services prévention.

**Les autres demandeurs** peuvent acheter les productions auprès de l'INRS en suivant les procédures d'achat de l'entreprise. Les commandes sont à transmettre à :

### INRS, service diffusion

1 rue du Morvan,

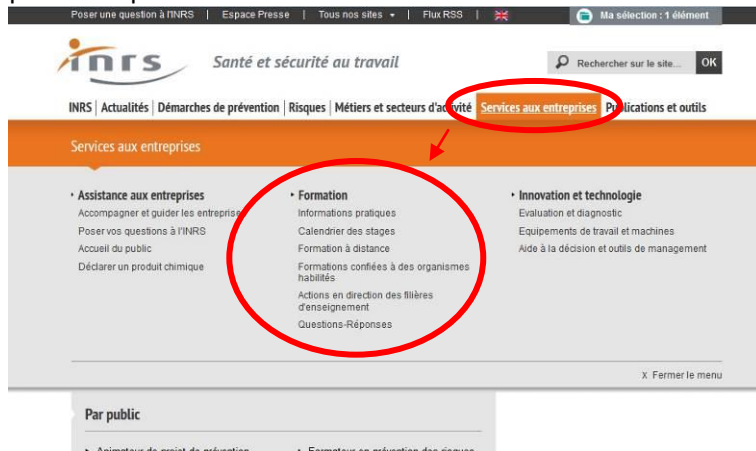
CS 60027,

54519 Vandœuvre cedex

Fax : 03 83 50 20 67 - [service.diffusion@inrs.fr](mailto:service.diffusion@inrs.fr)

## 8. Comment trouver une formation de l'INRS ?

La rubrique « **Services aux entreprises** » permet d'accéder à la rubrique « **Formation** ». On y retrouve le catalogue et le calendrier des nombreuses formations proposées par l'INRS, classées par publics et par thèmes.



## 9. Comment se tenir au courant de l'actualité de l'INRS ?

La rubrique « **Actualités** » permet de découvrir les informations les plus récentes sur l'INRS, les communiqués et dossiers de presse diffusés par l'INRS et de consulter l'agenda de la prévention où sont recensées les principales manifestations concernant la santé et la sécurité au travail.

Il est également possible de s'abonner à la **Lettre d'information** de l'INRS afin de recevoir par mail chaque mois l'essentiel de l'information en santé au travail. ([http://kiosque.inrs.fr/alyas/abo/home/lettre#subscribe\\_form](http://kiosque.inrs.fr/alyas/abo/home/lettre#subscribe_form))

Plusieurs **flux RSS** permettent aussi d'être automatiquement alerté des principales mises à jour ou nouveautés publiées sur [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr).

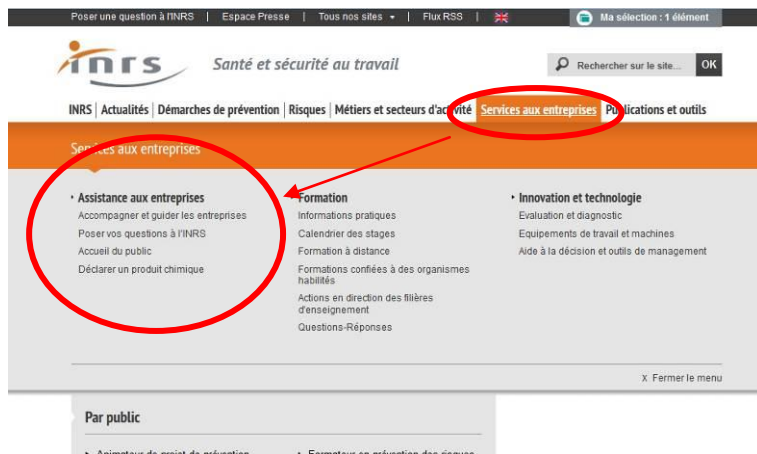
L'INRS dispose également d'un **fil Twitter** (INRS@INRSfrance) et d'une **chaîne Youtube** (INRSFrance) (<https://www.youtube.com/user/INRSFrance>)

## 10. Comment poser une question à l'INRS ?

Le pictogramme « @ » présent dans la colonne de droite sur chaque page du site permet de contacter l'INRS par mail via un formulaire.







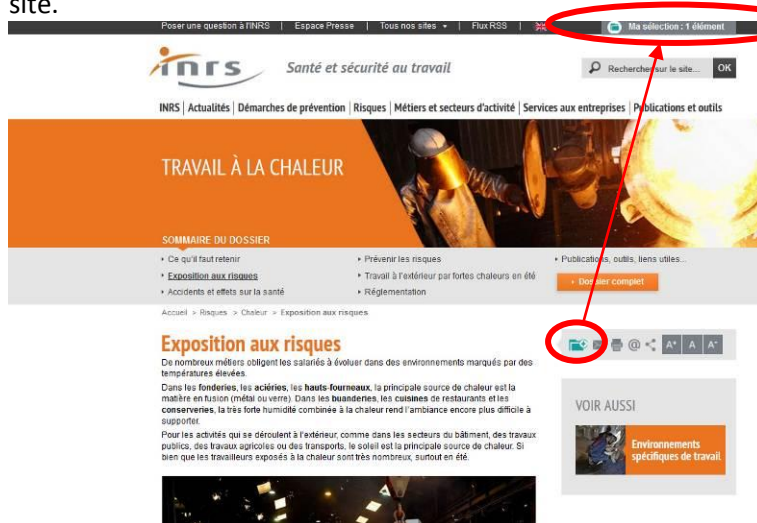
La rubrique « **Assistance** » (rubrique Services aux entreprises) présente les services d'assistance proposés par l'INRS. Les entreprises et les salariés peuvent contacter l'INRS pour toutes les questions concernant le domaine de la santé et sécurité au travail. Ce service est gratuit pour tous les demandeurs.

Ces demandes peuvent se faire :

- par **mail via un formulaire** (en précisant vos coordonnées postales et téléphoniques complètes),
- par **courrier** en écrivant à l'INRS (65 boulevard Richard Lenoir, 75011 Paris) et en indiquant des coordonnées pour la réponse,
- par **téléphone** entre 9 h 00 et 17 h 00 au 01 40 44 30 00 (de l'étranger composer le 33 1 40 44 30 00).

## 11. A quoi sert la fonction « Ma sélection » ?

La fonction « **Ma sélection** » permet de sauvegarder temporairement des liens vers des pages ou des ressources du site. Pour ajouter des contenus à sa sélection, il suffit de cliquer sur l'icône « ajouter à ma sélection » présente sur toutes les pages du site. Attention : ce panier virtuel ne permet pas la commande en ligne. Son contenu est temporaire. Il n'est conservé que durant la session de visite du site.



**12. Le site [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) est-il consultable sur les terminaux mobiles (tablettes, smartphones) ?**

Oui. Le site offre désormais un confort d'utilisation optimal sur tous les terminaux de consultation : ordinateurs, tablettes, phablettes et smartphones (Android, iOS, windowsphone...)

**Des questions ? Des remarques ? Contactez-nous !**

L'équipe de l'INRS se tient à votre disposition pour recueillir vos remarques ou répondre à vos questions sur le nouveau site : [site.web@inrs.fr](mailto:site.web@inrs.fr)

Toutes les contributions qui nous aideront à améliorer encore la qualité du site seront les bienvenues !